

## Réseau Solidaire



L'agent bénévole qui accepte d'être acteur du réseau solidaire, s'engage à respecter les principes suivants, définis par le Conseil d'Administration de la C.M.C.A.S.

- ⇒ être responsable et solidaire,
- ⇒ assurer avec sérieux, discrétion, dans le respect des règles de confidentialité et le respect des personnes,
- ⇒ travailler en liaison avec la C.M.C.A.S, les SLVies et les autres bénévoles,
- ⇒ pourra être amené à suivre les actions de formation proposées,
- ⇒ agir dans le respect des convictions et des opinions de chacun, sans distinction d'origine ou de religion, de syndicats ou de partis politiques,
- ⇒ ne tirer aucun avantage personnel et refuser toute commission,
- ⇒ informer la C.M.C.A.S en cas d'impossibilité de poursuivre mon engagement,
- ⇒ s'engager établir une fiche de rencontre à chaque visite, remise ensuite à la C.M.C.A.S.

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Fait à :

le

Signature du bénévole :